

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 18 janvier 2020 à Parthenay (79)

rédigé par Elise Lasserre, secrétaire

Présents(tes) :

ARCUP (Jacqueline Bodin, Florence Guérin, Violaine Guérin, Annick Kadour), Arantèle (Michel Gautier), Badegoule (Lysiane Clément), Chant'Zou (Françoise Allard), Cibalous (Lydie Meeus), La Soulère (Maryvonne Gautier), Les Echardrits (Babeth Adnot), Les Gens de Cherves (Françoise Couillault (Bureau), Parlanjhe Vivant (Anne-Sybille Guérineaux, Aurélien Rondeau), Vivre au Pays (Hélène Lenfle), Stéphane Boudeau (Bureau), Marif Coffineau (Bureau), Elise Lasserre (Bureau), Jean-François Miniot (Bureau), Didier Paillaud (Bureau), Josette Renaud (directrice).

Excusés(ées) :

AEP Vircouët, CC La Marchoise, Feu Nouvia, Foyer Rural de Salles sur Mer, Les Mélusines, Tradophile, Virouneux d'au Bief.

Assemblée générale 2020

Trois dates sont proposées : 4 avril, 21 mars, 28 mars (selon l'avancée de la comptabilité).

Les associations sont invitées à envoyer leur compte-rendu de l'année écoulée.

Les associations ayant organisé les manifestations du cinquantenaire rédigeront un bilan de leur action qu'Élise centralise (relance début février) :

- Babeth et Didier pour la Charente-Maritime
- Anne-Sybille et Élise pour les Deux-Sèvres
- Lydie et Michel pour la Vendée
- Françoise et Annette pour la Vienne

1. Validation des comptes rendus de CA des 26 octobre 2019 (Talmont-Saint-Hilaire) et 23 novembre 2019 (Gençay)

Une erreur signalée dans le compte rendu du CA de Gençay : Corinne Pacher fait partie des Pibolous (et non des Cibalous)

Cette modification prise en compte, les comptes rendus sont validés à l'unanimité.

2. Mise en œuvre du projet culturel 2020 (notamment organisation des trois rencontres thématiques du réseau, accueil de l'Assemblée Générale et des Rencontres Nationales de la FAMDT)

Lors du précédent CA, s'était posée la question d'organiser en 2020 *Métive fait son foin* ou des *Rencontres d'ateliers* ou encore des *Rencontres thématiques* « musique, éducation populaire, langue ». C'est cette troisième option qui a été retenue.

* La rencontre musique UPCP-Métive aura lieu les 11-12 juin, à l'issue de l'AG de la FAMDT - que nous accueillons - et des Rencontres Nationales de la FAMDT. Deux ateliers seront organisés pour chaque thématique abordée (diversité des patrimoines, diversité des esthétiques et disciplines...).

Sylvain Girault sera en résidence à cette période et un spectacle sera donc proposé le premier soir. Le lendemain, une autre soirée est prévue avec l'Orchestre à l'École de Courlay.

Les élèves du Pôle Aliénor interviendront sur ces deux journées.

Un constat est fait : celui de la baisse des effectifs dans les formations en musiques traditionnelles. Aussi, quel travail mener concernant la transmission ? Proposition de faire le lien avec l'Éducation Nationale.

Par ailleurs, il est urgent de redonner un élan à la commission musique.

* Concernant la langue, une date de commission est à fixer pour réfléchir à l'organisation de la journée, ainsi qu'un temps avec les salarié-es.

Il est proposé d'inviter les bretons défendant le Gallo pour échanger (sur l'enseignement notamment puisqu'ils bénéficient d'une présence à l'école) et les acteur-trices des différentes régions linguistiques de Nouvelle-Aquitaine.

Une journée de réflexion avec les élus-es et l'Éducation Nationale est proposée : quelles orientations envisager pour que la langue soit prise en compte ?

Une date possible : le 15 avril, à Poitiers, en co-organisation avec l'Université ?

Remarque : une demande de subvention est à venir (DGLFLF), il faudra y intégrer cette journée.

* Pour ce qui est de l'éducation populaire, l'organisation pourrait se faire en lien avec le centre socio-culturel de Rochefort les 7-8 novembre ou 21-22 novembre.

Plusieurs questions se posent : quel contenu ? quel public est visé ?

Il s'agira de questionner les droits culturels et les pratiques amateurs.

Un groupe de travail s'organise, il se réunira le 8 février à Saint-Jean-d'Angely (10h).

3. Politique d'accompagnement des projets des associations adhérentes

Les « coproductions réseaux » ont respecté jusque là une sorte de cahier des charges impliquant notamment l'intégration au projet de l'UPCP-Métive et un aspect financier avec une limite haute de 20 % du budget. La création de *Métive fait son foin*, puis des *Rencontres d'ateliers* entraînent dans ce cadre. Mais ces deux projets ont été mis en stand-by.

Proposition est faite de poursuivre l'accompagnement des projets associatifs au cas par cas en privilégiant des aides au niveau de la communication, des questions administratives, du matériel et non pas seulement d'ordre artistique ou financier.

Question : « êtes-vous pour la modification des critères d'accompagnement des coproductions réseaux ? » Vote « oui » à l'unanimité.

Les nouvelles modalités restent encore à définir : nous nous laissons le temps de vérifier ce qui est possible d'un point de vue légal. Le Bureau dressera une liste des critères.

Rappel : lorsqu'un dossier de demande de coproduction est déposé, l'association doit y joindre le détail de ses comptes ainsi qu'un bilan (y compris ses réserves), la Direction instruit le projet et le Bureau prend la décision finale quant à l'accompagnement.

4. Vie de la Maison : informations, actualité, actions à venir

Rappel des départs en retraite de Chantal Luttiau et, fin janvier, de Dominique Passebon.

Pour ce qui est de la comptabilité, Pauline Rivault a pris la suite de Chantal.

S'agissant du poste de Dominique, il a été repensé : un recrutement sur un poste de médiateur.trice « réseaux » (en lien avec les associations et les réseaux partenaires) est prévu, en CDD dans un premier temps. Nous avons d'ores et déjà reçu deux candidatures spontanées L'appel à candidatures sera fait prochainement.